



## Réunion du Conseil municipal du 08 octobre 2021

Convocation du : 01 octobre 2021

Mme Christiane BRUN-JARRY,  
M. Jean Claude GENE BRIER,  
Mme Sylvie SIEWIERSKI,  
M. Thierry PERRET,  
M. Fabrice TRABET,

M. Bruno LOUBATIERE,  
M. Bruno CHANAL,  
Mme Émilie AFFASSI

Pouvoir : Rémi VEGARA donne pouvoir à Christiane BRUN-JARRY

Excusé : Mme Élodie DE RAFFIN DOURNY

Absent : M. Mehdi ZOUAOU, I,

Secrétaire de séance : Mme Émilie AFFASSI

## Ordre du jour

- I. Approbation du compte rendu du 28 août 2021
- II. Délibération sur le Rapport définitif de la CLECT
- III. Réponse de la Fresque du Climat
- IV. Questions Installation Borne Textiles
- V. Informations dates des séminaires des élus
- VI. Questions Diverses

## I. Approbation du compte rendu du 28 août 2021

Les Conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le compte rendu du 28 août 2021.

## II. Délibération sur le Rapport définitif de la CLECT

La CLECT s'est réunie le 28 septembre 2021 pour retenir la méthode d'évaluation des charges et pour arrêter le montant de l'attribution de compensation des communes impactées par les transferts de charges suivants :

- Restitution aux communes des charges des « voies communales à caractère de places » suite à la délibération du conseil communautaire en date du 14 septembre 2021 qui a procédé à une modification de l'intérêt communautaire en matière de voirie.
- Transfert de nouvelles charges de voirie de la part de certaines communes.

Les membres de la CLECT ont ainsi validé une méthode d'évaluation pour chacune des catégories de charges transférées en opérant une distinction entre :

- L'impact des transferts en fonctionnement (calcul d'une attribution de compensation de fonctionnement)
- L'impact des transferts en investissement (calcul d'une attribution de compensation d'investissement)

Il en ressort un montant d'attribution de compensation définitive pour l'année 2022 qui s'établit de la manière suivante :

<b>Montant de l'attribution de compensation avant le 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>-41 406.98€</b>
Impact des nouveaux transferts de charges en fonctionnement	<b>328.73€</b>
<b>Nouveau montant d'AC de fonctionnement (ACF) pour 2022 et les années suivantes</b>	<b>-37 295.99€</b>
Impact des nouveaux transferts de charges en investissement	<b>1 772.57€</b>
<b>Nouveau montant d'AC d'investissement (ACI) pour 2022 et les années suivantes</b>	<b>-2 009.69€</b>
Pour information nouveau montant de l'AC globale (ACF + ACI) à compter de 2022	<b>-39 305.68€</b>

**Après délibération**, et à l'unanimité (9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal approuve le rapport définitif de la CLECT.

**(Délibération DE\_2021\_029)**

### **III. Réponse de la Fresque du Climat**

Les élus vont participer à la fresque du climat animé par M. LOUAT Alexis.

### **IV. Questions installation Bornes Textiles**

La collecte d'automne des textiles aura lieu entre les 28 octobre prochain.

Nous avons confirmé que la commune y participait.

De plus, le service déchets souhaite que ce service évolue et devienne permanent. C'est pourquoi ils envisagent d'installer courant 2022 de nouvelles bornes textiles.

Nous avons répondu au questionnaire en commun.

### **V. Informations dates des Séminaires des élus**

Les « **vivement samedi** » reprennent leurs activités avec un nouveau programme de formation des élus.

Ces rencontres sont ouvertes à l'ensemble des élus municipaux et communautaires des 87 communes de notre territoire.

### **VI. INFOS DIVERSES**

- Demandes Subvention OGEC Ecole Sainte Anne -SOLEYMIEUX : 9 voix contre
- Demandes Subvention MFR Montbrison : A voir sur l'année 2022
- Demande de Subvention du Club de loisirs et détente : 100€ pour l'aide au démarrage
- Démission de Mme Elodie DE RAFFIN DOURNY
- L'accidentalité routière dans la Loire en 2020
- L'assemblée générale de Création le 19/10 à 20h30
- Alerte des exploitants forestier

#### **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

Le prochain conseil municipal aura lieu le 19 novembre à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05